SOLIDARITÉS

PROFESSIONS SOCIALES

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 31 juillet 2020 définissant les blocs de compétences du diplôme d'État de conseiller en économie sociale familiale et portant modification de l'arrêté du 22 août 2018 relatif au diplôme d'État de conseiller en économie sociale familiale (*JO*RF n° 0192 du 6 août 2020)

NOR : *SSAA2017586A*

Le ministre des solidarités et de la santé et la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation,

Vu le code de l'action sociale et des familles, notamment son article D. 451-28-3 ;

Vu le code de l'éducation, notamment son article D. 676-1 ;

Vu l'arrêté du 22 août 2018 relatif au diplôme d'État de conseiller en économie sociale familiale ;

Vu l'avis de la commission professionnelle consultative cohésion sociale et santé en date du 16 juin 2020 ;

Vu l'avis du conseil supérieur de l'éducation en date du 30 juin 2020 ;

Vu l'avis du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche en date du 6 juillet 2020,

Arrêtent :

Art. 1er. – 1° Le « 3. Référentiels de compétences » de l'annexe I de l'arrêté du 22 août 2018 relatif au diplôme d'État de conseiller en économie sociale familiale est remplacé par l'annexe I du présent arrêté ;

2° L'annexe V de l'arrêté du 22 août 2018 relatif au diplôme d'État de conseiller en économie sociale familiale est remplacée par l'annexe II du présent arrêté.

Art. 2. – Les dispositions du présent arrêté entrent en vigueur à compter du 1er septembre 2020.

Art. 3. – La directrice générale de la cohésion sociale et la directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 31 juillet 2020.

Le ministre des solidarités
et de la santé,
Pour le ministre et par délégation :
La directrice générale de la cohésion sociale,
V. Lasserre

La ministre de l'enseignement supérieur,
de la recherche et de l'innovation,
Pour la ministre et par délégation :
La directrice générale de l'enseignement supérieur
et de l'insertion professionnelle,
A.-S. Barthez

ANNEXES

ANNEXE I

3. **Référentiel de compétences**

Domaine de compétences 1 : conseil et expertise à visée socio-éducative dans les domaines de la vie quotidienne

Bloc de compétences n° 1 : analyse de situations sociales liées à la vie quotidienne

COMPÉTENCES	INDICATEURS DE COMPÉTENCES
C1.1 Assurer une veille sociale, technique, scientifique, juridique pour l'analyse d'un phénomène social lié à la vie quotidienne	Recenser des sources d'informations variées Exploiter des informations pertinentes Mettre en forme ou diffuser des informations sélectionnées Expliciter une question sociale
C1.3A Concevoir des actions de conseil, d'animation et de formation dans les domaines de la vie quotidienne	Rechercher, collecter et exploiter une documentation professionnelle technique dans les domaines de la vie quotidienne Sélectionner les informations adaptées au destinataire Formaliser et diffuser les informations recueillies Actualiser les informations

Bloc de compétences n° 2 : conseil à visée sociale dans les domaines de la vie quotidienne

COMPÉTENCES	INDICATEURS DE COMPÉTENCES
C1.2 Adapter sa pratique, son expertise en tenant compte de la profession, des savoirs et des techniques	Analyser sa pratique pour prendre du recul -Transmettre son expérience Faire évoluer sa pratique, son expertise en fonction des évolutions sociétales
C1.3B Conseiller les personnes	Favoriser l'accès aux services et aux équipements collectifs de proximité Adapter le discours de spécialistes et l'apport scientifique, technique et juridique au groupe de personnes Proposer des orientations vers d'autres professionnels et partenaires

Compétences validées en brevet de technicien supérieur « économie sociale familiale

COMPÉTENCES	INDICATEURS DE COMPÉTENCES
C1.4 Réaliser une étude technique dans les domaines de la consommation, du budget, de l'habitat-logement, de l'environnement-énergie, de la santé-alimentation-hygiène	Identification du besoin Recueil des données et des informations Sélection des informations recueillies Élaboration et/ou suivi du cahier des charges de l'étude Organisation des données et des informations Repérage et identification des dysfonctionnements, transmission aux services compétents
C1.5 Concevoir et mettre en œuvre des projets pour la gestion locale de l'environnement avec les habitants et les institutions	Analyse complète et pertinente de l'existant -Mise en œuvre de solutions réalistes et adaptées, conformes aux préconisations Maîtrise et mise en œuvre de la méthodologie de projet
C1.6 Élaborer un budget ; constituer le dossier de financement	Identification des sources de financement et des charges Prise en compte des mécanismes budgétaires -Présentation conforme d'un budget prévisionnel
C1.7 Gérer le budget d'une action individuelle ou collective	Maîtrise des moyens financiers alloués Présentation d'un bilan comptable Respect de l'échéancier défini Mise en œuvre d'un suivi régulier
C1.8 Coordonner une équipe x Garantie de la cohérence des interventions des différents membres de l'équipe	Garantie de la cohérence des interventions des différents membres de l'équipe Prise en compte des compétences Prise en compte des contraintes Participation à l'élaboration de plannings fonctionnels Proposition de méthodes de travail adaptées

Domaine de compétences 2 : intervention sociale

Bloc de compétences n° 3 : conduite de l'intervention sociale auprès des publics

COMPÉTENCES	INDICATEURS DE COMPÉTENCES
C2.1 Etablir une relation professionnelle dans un cadre éthique	Créer des conditions d'accueil de la personne et du groupe Identifier des conditions favorables à l'accueil -Mettre en œuvre des techniques relationnelles adaptées Adapter la relation professionnelle aux acteurs en tenant compte de leurs spécificités Mettre en œuvre des techniques d'écoute Savoir communiquer en langue étrangère
C2.2 Instaurer une relation d'accompagnement social	Favoriser l'expression de la personne Respecter la singularité de la personne Adapter son mode de communication aux personnes et aux contextes Utiliser les techniques d'écoute et d'entretien Se présenter, présenter son service et ses missions
C2.3 Analyser et diagnostiquer une situation dans sa complexité et sa globalité	Recueillir, sélectionner et analyser des données nécessaires à la compréhension de la situation Identifier les besoins et attentes de la personne Évaluer la situation dans une approche globale Identifier et valoriser les potentialités des personnes Prendre en compte toutes les dimensions d'une situation pour l'analyser Repérer et évaluer les éléments pouvant entraîner une situation de danger
C2.B2 Co-construire un plan d'action négocié et accompagner sa mise en œuvre	Élaborer avec la personne le plan d'action négocié Mettre en œuvre des techniques relationnelles adaptées Tenir compte des aspirations et des besoins de la personne dans le plan d'action Mobiliser les moyens et dispositifs adaptés Évaluer en continu avec la personne la mise en œuvre du plan d'action pour ajuster l'accompagnement social Accompagner la personne dans la mobilisation et le développement de ses potentialités Faire émerger les potentialités des personnes en prenant en compte leur environnement Assurer une fonction de médiation et de négociation
C2.B3 Evaluer les résultats de l'intervention en favorisant l'implication de la personne	Ajuster le plan d'action en tenant compte du rythme de la personne et de l'évolution de sa situation Identifier les évolutions de la situation avec la personne Identifier les axes de progression avec la personne Définir et mettre en œuvre des actions correctives Partager l'analyse de la situation avec la personne Prendre en compte les évaluations des autres acteurs
C2.A1 Rechercher et organiser les ressources nécessaires au projet collectif	Identifier les ressources nécessaires au projet Planifier l'utilisation des ressources Impulser et accompagner une dynamique d'équipe projet Élaborer et gérer un plan de financement pour le projet collectif Exécuter le budget
C2.A2 Mettre en place une relation d'aide, un accompagnement au plan collectif	Créer les conditions de la participation des personnes à une dynamique de groupe Identifier et valoriser les potentialités des personnes Observer et analyser la dynamique de groupe Utiliser des techniques relationnelles adaptées Créer des supports d'animation Savoir utiliser des outils numériques et leurs fonctions collaboratives Prendre en compte les interactions des personnes dans le groupe Organiser les conditions matérielles des espaces et des lieux favorisant la participation des personnes
C2.A3 Impulser, conduire des actions collectives d'animation, de formation, de conseil et d'information auprès des groupes dans les domaines de la vie quotidienne	Mettre en œuvre la méthodologie d'intervention sociale auprès des groupes Identifier les potentialités des personnes Utiliser les ressources des personnes et des groupes Recueillir les données nécessaires à la compréhension de la situation Élaborer un diagnostic partagé avec les personnes et les groupes Accompagner les personnes dans l'élaboration de projets d'action collective Produire un plan d'actions partagés Identifier et mobiliser les partenariats nécessaires Associer les acteurs à la réalisation du projet Créer les conditions de participation des personnes Favoriser l'expression des personnes Favoriser les intéractions dans le groupe

COMPÉTENCES	INDICATEURS DE COMPÉTENCES
C2.A4 Evaluer en continu le projet collectif	Mettre en place une évaluation partagée avec le groupe Identifier les évolutions de la situation des personnes et du groupe Définir et mettre en œuvre des réajustements Prendre en compte les évaluations des autres acteurs Ajuster avec le groupe le projet d'action collective
C2.D1 Concevoir et conduire des projets à dimension territoriale	Identifier des besoins à partir des éléments de contexte du territoire pour l'élaboration du projet Consulter et recueillir les expressions des habitants du territoire Mobiliser les ressources des partenaires et des acteurs du territoire en lien avec le projet Mobiliser les ressources de l'environnement Déterminer les moyens humains, matériels et budgétaires nécessaires Accompagner les acteurs des projets Favoriser la représentation des personnes dans les instances de concertation Évaluer et ajuster le projet
C2.D2 Impulser et accompagner une dynamique d'équipe projet	Piloter un collectif d'acteurs et de partenaires Utiliser les techniques d'animation d'équipe projet Associer tous les acteurs au suivi du projet Coordonner des moyens humains et techniques au service du projet Contribuer auprès d'une équipe projet à la réflexion sur les domaines de la vie quotidienne à l'échelle d'un territoire

Bloc de compétences n° 4 : accompagnement éducatif budgétaire

COMPÉTENCES	INDICATEURS DE COMPÉTENCES
C2.B1 Analyser les besoins d'un public	Recueil de données Appréhension des caractéristiques du public Diagnostic des besoins
C2.4 Mettre en œuvre un accompagnement éducatif budgétaire	Co-construire l'accompagnement éducatif budgétaire Analyser et diagnostiquer une situation à partir du budget Mettre en œuvre les mesures de protection administrative et judiciaire Conseiller individuellement et collectivement sur la gestion du budget

Domaine de compétences 3 : communication professionnelle

Bloc de compétences n° 5 : expression et communication écrite et orale (validé en brevet de technicien supérieur « économie sociale familiale »)

COMPÉTENCES	INDICATEURS DE COMPÉTENCES
C3.1 Elaborer une stratégie de communication à destination de différents publics	Sélection des contenus Adaptation du message aux objectifs à atteindre, à la diversité des publics (usagers, habitants, hiérarchie, élus…) Choix du mode de communication et de transmission auprès des interlocuteurs Élaboration de supports de communication (écrit, oral, visuel…) Utilisation de technologies de l'information Traitement et gestion de l'information Transmission d'informations dans le respect des règles éthiques et professionnelles

Bloc de compétences n° 6 : communication professionnelle en travail social

COMPÉTENCES	INDICATEURS DE COMPÉTENCES
C3.2 Élaborer une stratégie de communication à destination de différents publics, des professionnels, des partenaires, de son institution	Réaliser un plan de communication Sélectionner les informations adaptées en fonction du destinataire et des objectifs Mobiliser les compétences des différents acteurs Construire un argumentaire pour l'aide à la prise de décision Adapter les modes de communication en fonction des destinataires Créer des supports de communication Promouvoir les projets et les actions auprès des différents acteurs
C3.3 Transmettre des informations auprès des différents acteurs dans un cadre éthique	Gérer des informations et des données professionnelles Formaliser et diffuser des informations actualisées et objectives dans le respect du cadre réglementaire Adapter les informations aux destinataires

COMPÉTENCES	INDICATEURS DE COMPÉTENCES
C3.4 Appréhender et mobiliser l'environnement numérique	Utiliser les outils bureautiques et numériques Utiliser différents modes de communication pour partager l'information dans le respect des personnes et du cadre réglementaire Exercer une veille sur les usages numériques

Domaine de compétences 4 : dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux

Bloc de compétences n° 7 : connaissance et analyse des contextes institutionnels (validé en brevet de technicien supérieur « économie sociale familiale »)

COMPÉTENCES	INDICATEURS DE COMPÉTENCES
C4.1 Développer des actions en partenariat, en réseau et participer à la dynamique institutionnelle	Identification des partenaires, de leurs missions et des enjeux partenariaux Identification de l'évolution des politiques sociales locales, nationales et européennes Connaissance et mise en œuvre des conditions et des techniques d'animation d'un réseau (de professionnels ou autres)
C4.2 Respecter les logiques institutionnelles et les stratégies organisationnelles	Prise en compte des obligations et contraintes institutionnelles, humaines et financières…
C4.7 Participer à l'élaboration de documents contractuels avec les partenaires	Élaboration du contrat Formalisation écrite Validation hiérarchique

Bloc de compétences n° 8 : mobilisation des acteurs et des partenaires

COMPÉTENCES	INDICATEURS DE COMPÉTENCES
C4.3 Représenter le service, l'établissement, l'institution	Se situer dans un service, un établissement, une institution et son projet Se présenter et présenter le service, l'établissement, l'institution Identifier la place du service, de l'établissement, de l'institution dans son environnement et sur le territoire
C4.4 S'inscrire dans un travail d'équipe en interne, pluriprofessionnel, pluriinstitutionnel	Coopérer avec d'autres professionnels Coproduire des diagnostics, des analyses partagées et des projet
C4.5 Identifier et analyser les dynamiques territoriales	Analyser les caractéristiques et les spécificités du territoire Identifier et mobiliser des ressources du territoire Produire une analyse du territoire Développer des analyses territoriales partagées
C4.6 Inscrire des actions en partenariat et en réseau dans une dynamique territoriale	Identifier les partenaires et les enjeux partenariaux Mobiliser un réseau d'acteurs et de partenaires Travailler en réseau Prendre en compte l'évolution des politiques sociales locales, nationales et européennes
C4.8 Assurer une fonction de médiation et de négociation	Utiliser les techniques de médiation Prévenir et gérer des situations conflictuelles Faciliter la concertation entre les personnes et les services ou institutions Assurer un rôle d'interface dans le cadre d'une négociation entre la personne et un service, un établissement, une institution ou entre personnes Mettre en œuvre les techniques de négociation
C4.9 Assurer une veille sur les politiques publiques	Identifier les sources d'information Identifier et utiliser des outils de veille Partager les résultats de la veille Appréhender les enjeux et les évolutions des politiques publiques et territoriales

Certification des blocs de compétences

Les blocs de compétences sont capitalisables. Ils peuvent être acquis séparément conformément au tableau ci-dessous.

DC	BLOC DE COMPÉTENCES	ÉPREUVE DE CERTIFICATION
DC1	Bloc de compétences n° 1 : analyse de situations sociales liées à la vie quotidienne	Mémoire de pratiques professionnelles
	Bloc de compétences n° 2 : conseil à visée sociale dans les domaines de la vie quotidienne	Analyse à visée socio-éducative dans les domaines de la vie quotidienne

DC	BLOC DE COMPÉTENCES	ÉPREUVE DE CERTIFICATION
DC2	Bloc de compétences n° 3 : conduite de l'intervention sociale auprès des publics	Intervention sociale individuelle ou collective
	Bloc de compétences n° 4 : accompagnement éducatif budgétaire	Accompagnement éducatif budgétaire
DC3	Bloc de compétences n° 5 : expression et communication écrite et orale	Certification en BTS ESF
	Bloc de compétences n° 6 : communication professionnelle en travail social	Ecrits professionnels
DC4	Bloc de compétences n° 7 : connaissance et analyse des contextes institutionnels	Certification en BTS ESF
	Bloc de compétences n° 8 : mobilisation des acteurs et des partenaires	Analyse des relations partenariales

En application de l' article D. 451-8 du code de l'action sociale et des familles, les blocs de compétences 5 à 8 des diplômes du travail social mentionnés au 16° de l'article D. 612-32-2 du code de l'éducation sont correspondants et sont donc réputés acquis et transférables entre ces diplômes.

ANNEXE II

Référentiel de cerfication

Modalités de certification du DC 1 : conseil et expertise à visée socio-éducative dans les domaines de la vie quotidienne

OBJECTIFS DE L'ÉPREUVE	INTITULÉ DE L'ÉPREUVE	DÉFINITION DE L'ÉPREUVE	CADRE DE L'ÉPREUVE et lieu	DURÉE de l'épreuve	EXAMINATEURS, correcteurs
Évaluer la capacité du candidat à : - mobiliser les connaissances théoriques de conseil à visée socio-éducative dans les domaines de la vie quotidienne en lien avec l'intervention sociale - analyser son intervention professionnelle	Analyse à visée socioéducative dans les domaines de la vie quotidienne Bloc de compétences n° 1 : analyse de situations sociales liées à la vie quotidienne	À partir d'une problématique retenue de façon concertée entre l'étudiant et le référent professionnel, présentation orale d'une analyse d'une intervention socio-éducative dans les domaines de la vie quotidienne	Établissement de formation Coefficient : - soutenance orale : 1	Soutenance orale : 30 mn Présentation : 10 mn Échanges : 20 mn	Un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur
Évaluer la capacité du candidat à : - **objectifs généraux :** analyser une question sociale ou un questionnement professionnel en montrant l'articulation entre théorie et pratique Mener une démarche rigoureuse et cohérente en s'appuyant sur une méthodologie de recherche Prendre de la distance vis-à-vis de la réalité sociale, déconstruire ses représentations et les reconstruire par rapport à des références théoriques et la réalité du terrain - **objectifs spécifiques :** interroger, dans une optique d'adaptation de la pratique ou de l'expertise professionnelle, la pratique professionnelle mise en œuvre ou observée Proposer des actions de conseils, d'informations ou d'expertise en lien avec la ou les situations professionnelles analysées	Mémoire de pratiques professionnelles Bloc de compétences n° 2 : conseil à visée sociale dans les domaines de la vie quotidienne	Le mémoire de pratiques professionnelles doit montrer l'appropriation des compétences à mettre en œuvre dans l'exercice du métier et la mobilisation de compétences méthodologiques et de connaissances en sciences humaines et sociales au service des pratiques professionnelles du travail et de l'intervention sociale	Epreuve en centre d'examen organisée par le rectorat Document de 30 à 35 pages (hors annexes) Coefficients : - écrit : 1 - soutenance orale : 1 Le mémoire est noté par les membres du jury avant la soutenance. La note est attribuée avant l'audition du candidat	Soutenance orale : 40 mn Présentation : 10 mn Échanges : 30 mn	Un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur collective
Certification du DC 1 : moyenne des 3 notes					

Modalités de certification du DC 2 : intervention sociale

OBJECTIFS DE L'ÉPREUVE	INTITULÉ DE L'ÉPREUVE	DÉFINITION DE L'ÉPREUVE	CADRE DE L'ÉPREUVE et lieu	DURÉE de l'épreuve	EXAMINATEURS, correcteurs
Évaluer la capacité du candidat à : - mettre en œuvre les méthodologies d'intervention - mobiliser les connaissances théoriques en lien avec l'intervention sociale - analyser son intervention professionnelle	Bloc de compétences n° 3 : conduite de l'intervention sociale auprès des publics	Présentation écrite d'une intervention sociale individuelle ou collective issue de la formation pratique	Établissement de formation Écrit de 10 à 12 pages maximum Situation présentée au choix du candidat Coefficients : - écrit : 1 - soutenance orale : 1	Soutenance orale : 30 mn Présentation : 10 mn Échanges : 20 mn	Un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur
Évaluer la capacité du candidat à : - mettre en œuvre un accompagnement éducatif budgétaire - analyser la mise en œuvre de l'accompagnement	Accompagnement éducatif budgétaire Bloc de compétences n° 4 : accompagnement éducatif budgétaire	Étude d'une situation d'accompagnement éducatif budgétaire	Établissement de formation Coefficient : - écrit : 1	3 heures	Un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur
Certification du DC 2 : moyenne des 2 notes					

Modalités de certification du DC 3 : communication professionnelle en travail social

OBJECTIFS DE L'ÉPREUVE	INTITULÉ DE L'ÉPREUVE	DÉFINITION DE L'ÉPREUVE	CADRE DE L'EPRÉUVE et lieu	DURÉE de l'épreuve	EXAMINATEURS, correcteurs
Évaluer la capacité du candidat à : - communiquer par écrit dans le respect des principes éthiques et juridiques - adapter sa communication écrite à un destinataire cible - s'appuyer sur un support de communication numérique adapté. - argumenter ses choix méthodologiques, ses propositions, ses choix de communication	Ecrits professionnels Bloc de compétences n° 6 : - communication professionnelle en travail social	À partir d'un dossier documenté à destination d'un tiers, élaboration d'un écrit professionnel (note de synthèse, note d'information, note d'aide à la décision, rapport social…)	Établissement de formation Dossier documenté proposé par l'établissement de formation Coefficient : - écrit : 1	4 heures	Jury composé d'un formateur ou un universitaire
Certification du DC 3 : 1 note					

Modalités de certification du DC 4 : Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux

OBJECTIFS DE L'ÉPREUVE	INTITULÉ DE L'ÉPREUVE	DÉFINITION DE L'ÉPREUVE	CADRE DE L'ÉPREUVE et lieu	DURÉE de l'épreuve	EXAMINATEURS, correcteurs
Evaluer la capacité du candidat à : - connaître, analyser un environnement institutionnel et à s'y situer - se positionner dans un travail d'équipe et de partenariat	Bloc de compétences n° 8 : mobilisation des acteurs et des partenaires	Note d'analyse d'une situation partenariale rencontrée en formation pratique	Établissement de formation Écrit entre 8 à 10 pages Coefficients : - Écrit : 1 Soutenance orale : 1	Soutenance orale : 30 mn Présentation : 10 mn Échanges : 20 mn	Jury composé de 2 interrogateurs : un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur
Certification du DC 4 : moyenne des 2 notes					